

Billettique du futur

SwissPass, un premier pas vers le système néerlandais ?



Colloque du 6 novembre 2015, Yverdon-les-Bains, 9 h – 14 h



Le mot du Président

Aussi bien la Confédération que la plupart des cantons se donnent pour objectif de modifier la répartition modale au profit des transports publics. Un objectif que la politique tarifaire peut faciliter ou entraver. A cet égard, les hausses tarifaires – la prochaine est d'ores et déjà annoncée pour décembre 2016 – et la baisse du prix de l'essence risquent bien de provoquer un transfert à l'envers. Mais il est un autre élément appelé à jouer un rôle important : c'est tout le système d'acquisition, de validité et de validation des titres de transport. Plus de 450'000 personnes bénéficient actuellement du confort inégalable de l'abonnement général, sans compter les dizaines

de milliers de personnes détentrices d'un abonnement de communauté tarifaire offrant libre parcours sur le territoire choisi.

Dès lors, vouloir améliorer le système en vigueur constitue un défi de taille pour les entreprises de transports publics. Alors, d'accord avec le changement, mais à deux conditions: d'une part le système doit rester simple et d'autre part il ne doit pas constituer une augmentation de tarif déguisée.

Claude Hêche

Conseiller aux Etats,
Président d'OUESTRAIL

En marge du colloque OUESTRAIL, petit survol de la billettique ferroviaire dans quelques pays européens

En marge du colloque, OUESTRAIL présente un panorama de la situation dans quelques pays européens en matière d'AG et de billetterie électronique. Il ne s'agit pas d'une enquête exhaustive mais plutôt de montrer la diversité des systèmes en vigueur à l'étranger. L'enquête a été réalisée par Adrian Zimmermann.

Quelques considérations à propos de l'abonnement général (AG)

Des offres similaires à l'AG existent en Allemagne, Autriche, Pays Bas et Belgique. A part en Allemagne et au Danemark, ces offres ne donnent pas accès à la totalité des transports publics. Cependant, il y a partout des offres complémentaires.

La ÖSTERREICHCARD en Autriche coûte un peu moins que la moitié de l'AG Suisse et donne accès à un réseau ferré plus long, la Bahncard 100 allemande coûte certes plus que l'AG mais pour un réseau beaucoup plus étendu. La Carte Train Réseau Belge est un peu moins cher que l'AG suisse, mais pour un réseau ferroviaire nettement plus restreint.

En Italie, en France et au Royaume Uni des offres similaires à l'AG n'existent pas. Le système tarifaire de tous ces pays est souvent complexe, avec beaucoup de différences selon le type de transport publics. Les transports publics (privatisés) de la Grande Bretagne sont de loin les plus chers de tous les pays examinés.

Nouvelles solutions techniques et processus d'achat et de contrôle des billets existants

Tous les systèmes de billetterie électronique qui sont déjà opérationnels se limitent au système CICO² (Check-in-check-out), dans lequel les passagers doivent eux-mêmes présenter, aussi bien en entrant qu'en sortant,

leurs titres de transports à un lecteur NFC¹ installé à la station ou dans le moyen de transport. Ces systèmes ont tout d'abord été introduits par des entreprises de transports urbains de grandes métropoles comme Hongkong, Londres et Paris.

Actuellement, un système intermédiaire, le système CIBO (Check-in-be-out), est testé dans les Cars Postaux en Suisse. Dans le système CIBO, les passagers doivent présenter leur titre de transport au lecteur électronique seulement quand ils entrent dans un bus.

En Suisse, l'introduction d'un système CICO ou analogue ne serait pas évident et constituerait une régression surtout pour les 450'000 personnes qui sont détentrices d'un AG et qui, par conséquent, ne sont tenu à aucune manipulation lors de l'utilisation des transports publics.

L'avenir pourrait dès lors appartenir au modèle BIBO (Be in-be out). Il s'agit là d'un système de billetterie électronique basé sur la technique RFID (« Radio-frequency identification »), avec des lecteurs installés dans les moyens de transports qui enregistrent automatiquement les allées et venues des passagers portant des titres de transports munis d'un marqueur RFID³. Sous le nom de « Easyride », des essais avec un système BIBO ont déjà été réalisés par l'UTP dans les régions de Bâle et Genève en 2002. Ils n'ont pas eu de suite en raison du coût.

Pays	Distance parcourue (KM) en train par habitants et par an ¹	Abonnement général ou type abonnement général	Titre de transports sans contact	Titre de transports chargeable sur téléphone mobile	Développements envisagés		
Suisse	2274	OUI Jusqu'au début des années 90, le nombre d'abo général était marginal (8000 en 1970). Aujourd'hui = 450'000 titulaires Prix annuel: CHF 3655.- (2 ^e classe) CHF 5970.- (1 ^{ère} classe)	Validité une année sur la quasi intégralité du réseau des transports publics	OUI L'UTP ² a introduit le swisspass dès le 1 ^{er} août 2015	Abonnements (AG et demi-tarif) sont chargés sur SwissPass, doivent être contrôlés par lecteur RFID ³ , la validité et la sorte de l'abonnement ne sont plus directement visibles. Des services additionnels peuvent être réglés avec SwissPass (location de vélos et de voitures, pass de ski)	OUI BIBO ⁴	
France	1301	NON	L'offre le plus similaire sont les abonnements des réseaux régionaux « Optiforfait » qui pourrait probablement être combiné pour avoir une prestation similaire à l'AG	OUI Système Calypso (standard technique) utilisé par plusieurs entreprises de transport public, mais pas encore intégré dans un système national	OUI Avec divers app de SNCF	Introduction d'un système de billettique intégré au niveau national	
Allemagne	981	OUI Bahncard 100 € 4090.- (2 ^e classe) € 6890.- (1 ^{ère} classe) 43'000 titulaires (septembre 2014)	Validité sur le réseau de la DB ⁵ et certaines autres entreprises de transport public. En outre la Bahncard100 inclut le « City Ticket » qui permet d'utiliser les transports publics dans 124 villes allemandes	OUI « eTicket Deutschland » (système standard dans les transports publics régionaux) Standard : VdV KA ⁶	Système CICO	OUI Avec App « DB Navigator » aussi système NFC « touch and travel »	BIBO
Autriche	1233	OUI ÖsterreichCard € 1679.- (2 ^e classe) € 2299.- (1 ^{ère} classe)	Validité sur le réseau des ÖBB ⁷ et certaines autres entreprises de transport public. Le projet d'un « Österreich-Ticket » valable sur tous les transports publics a été abandonné pour des raisons financières en 2009	Plusieurs communautés tarifaires régionales ont introduit des systèmes de titres de transport sans contacts	OUI Avec « ÖBB Ticket App » et des offres analogues des entreprises de transports régionales	Intégration des systèmes des communautés tarifaires régionales dans un système national selon les standards allemands (VdV KA)	
Italie	638	NON	La « Trenitalia » ⁸ offre une grande variété d'abonnements pour les différentes catégories de trains de longue distance (haute vitesse, intercity, express) et des abonnements régionaux	OUI Système Calypso utilisés par plusieurs entreprises de transport régionales	OUI App Trenitalia (seulement sur trains de longue distance)		
Belgique	1004	OUI Carte Train Réseau Prix annuel: € 2883.- (2 ^e classe) € 4439.- (1 ^{ère} classe)	Valable sur le réseau des SNCB. ⁹ Peut être combiné avec des cartes réseaux des compagnies de transport public régionales (STIB, TEC et De Lijn) ¹⁰	OUI Carte MOBIB permet de stocker des abonnements des SNCB et des transports régionaux	MOBIB marche aussi sur les Transports de Bruxelles STIB Introduction par les entreprises de transports régionaux wallons (TEC) et flamands (De Lijn) en préparation	OUI App SNCB	
Pays Bas	1024	OUI « Altijd vrij abonnement » ¹¹ , prix annuel ¹² : € 3900.- (2 ^e classe) € 6540.- (1 ^{ère} classe)	« OV Vrij abonnement » Valable sur l'ensemble des transports publics € 4548,50.-	OUI OV-Chipkaart ¹³ Tous les titres de transport (y compris les billets simples et les abonnements) sont maintenant basés sur le système de l'OV Chipkaart	« OV Chipkaart » est un système CICO qui est utilisé par toutes les entreprises du transport public Il faut faire un check-out et un nouveau check-in lorsqu'on change d'un réseau à l'autre (par exemple entre NS et GVB ¹⁴)	NON Une solution est cependant en préparation	
Royaume Uni	1037	NON Seulement deux offres touristiques: « All Line Rail Rover » (billet pour la quasi-totalité du réseau ferroviaire) pour 7 ou 14 jours BritRail Pass (pour touristes étrangers divers options 4 jours à 1 mois, comparable à Interrail)	Railcards régionaux (offrent une réduction de 30 %)	OUI Système établie par ITSO ¹⁵ Initié par les plus importants entreprises de bus, repris par plusieurs entreprises de transport ferroviaire	Pour le moment, les systèmes ne sont pas encore intégrés entre les différentes entreprises de transports au niveau national. Selon l'ITSO, en 2013/14 45 % des voyages en transport public étaient payés par une « smartcard », dont 20% avec les cartes selon le standard ITSO et 80 % par l'« Oyster Card » des transports de la région londonienne	OUI Par exemple avec « thetrain-line app »	

¹ NFC = Near Field Communication, (communication en champ proche - CCP) un standard d'échange des informations sur des distances de quelques centimètres. Les téléphones mobiles plus récents peuvent normalement recevoir et émettre des signaux NFC.

² cf. également la note 4 du tableau ci-contre.

³ cf. également la note 3 du tableau ci-contre.

¹ http://www.litra.ch/images/downloads/mitteilungen/2013/fr/MM_UIC_Zahlen2012_frz.pdf

² UTP Union des transports publics, association faitière des entreprises de transports publics en Suisse.

³ RFID: « Radio-frequency identification », système pour mémoriser, identifier et récupérer à distance des données par ondes radioélectriques. Dans le cas de la billetterie électronique, les titres de transports contiennent un marqueur RFID (comportant une puce électronique et une antenne) qui peut être contrôlé avec un lecteur (fixé dans une station ou dans un moyen de transport ou mobile (porté par un contrôleur).

⁴ BIBO = Be in-be out, système de billetterie électronique basé sur la technique RFID, avec des lecteurs installés dans les moyens de transports qui enregistrent automatiquement quand de passagers portants des titres de transports munis d'un marqueur RFID entrent et quittent le moyen de transport. A distinguer du système CICO = Check-in-check-out, dans lequel le passager doivent eux-mêmes présenter leurs titres de transports à un lecteur NFC (near field communication permettant l'échange d'informations sur des distances très courtes) installé à la station ou dans le moyens de transport lorsqu'ils montent ou descendent du moyen de transport. Une version intermédiaire et le système CIBO = Check-in-be-out où les passagers doivent présenter leur titre de transport au lecteur seulement quand ils montent mais pas en quittant le véhicule.

⁵ DB Deutsch Bahn AG, entreprise fédérale des chemins de fer allemands (société anonyme, Etat seul actionnaire).

⁶ VdV-KA, VdV-Kernapplikation, standard pour la billetterie électronique défini par le « Verband Deutscher Verkehrsunternehmen » (VDV), l'homologue allemand de l'Union de transports publics (UTP) en Suisse. La VdV-KA est aussi utilisé en Luxembourg et en Autriche.

⁷ ÖBB = Österreichische Bundesbahnen (Chemins de fers fédéraux autrichiens).

⁸ Trenitalia (« train Italie ») = nom commercial du « Gruppo Ferrovie dello stato italiano » (Groupe des chemins de fers de l'Etat italien).

⁹ SNCB = Société Nationale des Chemins de fer Belges

¹⁰ STIB: « Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles »; TEC: « Transport En Commun », nom commercial de la « Société régionale wallonne du transport (SRWT) » holding faitière de cinq sociétés d'exploitation; « De Lijn » (« La Ligne »), nom commercial de la Vlaamse Vervoermaatschappij (Société flamande de transport).

¹¹ « Altijd vrij » veut dire « toujours libre ».

¹² La carte « Altijd vrij » est valable sur tous les réseaux ferroviaires.

¹³ OV = « Openbaar vervoer » (néerlandais pour « transports publics ») « Chipkaart » = « carte de puce »

¹⁴ GVB = Gemeentevervoerbedrijf (« Entreprise communale de transport »), la régie des transports communale de la ville d'Amsterdam (exploite des lignes de métro, bus, tram et ferry).

¹⁵ ITSO = Integrated Transport Smartcard Organisation

Les orateurs



Joost Mortier et Karen Slijkhuis, pouvez-vous recommander le modèle néerlandais pour la Suisse?

Joost Mortier, directeur du programme « OV Chipcard » des chemins de fer néerlandais et Karen Slijkhuis, collaboratrice pour l'analyse des données « OV Chipcard » nous présenteront le système néerlandais de billetterie en vigueur dans leur pays.



Michel Joye, le SwissPass, une solution transitoire ou un modèle durable?

Michel Joye, directeur des Transports lausannois et président de l'Union des transports publics, nous expliquera le pourquoi du SwissPass et ses particularités.



Jeannine Pilloud, quels constats après trois mois de SwissPass?

Jeanine Pilloud, cheffe des CFF Voyageurs, nous expliquera les conséquences pratiques de l'introduction du SwissPass pour son entreprise et tirera un bilan après les premiers mois de son introduction.



Gian-Mattia Schucan, le SwissPass est-il un système suffisamment ambitieux?

Gian-Mattia Schucan, de schucan management ag, spécialiste en billetterie électronique, évoquera les perspectives au-delà du SwissPass.



Mathieu Fleury, les consommateurs peuvent-ils se réjouir des mutations à venir?

Mathieu Fleury, secrétaire général Fédération romande des consommateurs, nous dira quels sont les enjeux du point de vue du voyageur – consommateur.



Animation: Nicolas Rossé, responsable rubrique économique de la TSR et membres de l'association des journalistes ferroviaires.

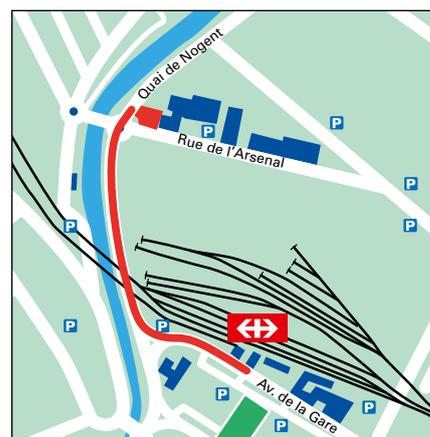
Informations pratiques

Date et heure

Vendredi 6 novembre 2015, 9h – 14h

Lieu

Salle de la Marive, Quai de Nogent 1, Yverdon les Bains



Déroulement

09h – 09h30

café d'accueil

09h30 – 10h30

Exposés première partie

10h30 – 11h00

Pause café

11h00 – 11h30

Exposés deuxième partie

11h30 – 12h15

Echanges entre les intervenants et l'auditoire

12h15 – 13h45

buffet

L'inscription au colloque est gratuite mais obligatoire. Il suffit pour cela de s'annoncer par un mail (ouestrail@bluewin.ch), par un fax (032 423 39 14) ou par courrier postal (ouestrail, Brise-Vent 5, 2800 Delémont) en indiquant vos coordonnées (nom, adresse et fonction).

Dernier délai pour s'inscrire: vendredi 30 octobre 2015

(Confirmation d'inscription: les personnes inscrites au colloque recevront un courrier avec la liste des participants au plus tard trois jours avant le colloque)

QUEST **RAIL**
Rue du Brise-Vent 5
2800 Delémont